

Communiqué de presse

Le Conseil fédéral laisse tomber l'agriculture

Zimmerwald, le 19 juin 2024

Malheureusement, le Conseil fédéral a cédé et laisse tomber l'agriculture de production. Il a décidé aujourd'hui de réduire de 1,6% le crédit-cadre agricole pour les années 2026 à 2029. Parmi d'autres organisations, la Communauté d'intérêts BauernUnternehmen (CI BU) s'est clairement prononcée contre cette mesure d'économie prévue. Le crédit-cadre présenté pour 2026-2029 prévoit notamment des transferts de fonds qui proviennent en premier lieu du budget des paiements directs. La CI BU s'y oppose fermement. D'une part, environ 276 millions de francs de paiements directs sont victimes des mesures d'économie et, d'autre part, 122 millions de francs de paiements directs doivent être transférés vers les bases de production. Et c'est là qu'ils doivent être utilisés en priorité pour le financement des mesures d'amélioration structurelle. La CI BU partage l'avis du Conseil fédéral selon lequel il faut davantage de moyens pour les améliorations structurelles. Mais le renforcement des améliorations structurelles doit impérativement passer par une augmentation des moyens, et non par un transfert des paiements directs. En outre, dans le contexte de crises complexes, l'agriculture productrice doit être renforcée dans son ensemble.

Les exigences posées à la production agricole ont été renforcées par la mise en œuvre de l'lv. pa. 19.475 (réduire les pertes d'éléments nutritifs et les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires). Des directives plus strictes dans le domaine des éléments nutritifs (suppression de la limite de tolérance de 10% dans le Suisse-Bilan) et de la protection des plantes (procédure d'autorisation plus difficile pour les substances actives) entraînent obligatoirement une baisse des rendements dans la production.

La mise en œuvre de ces mesures supplémentaires entraîne une baisse des rendements, une augmentation des risques de production et un surcroît de travail pour l'agriculture. La forte participation aux nouvelles contributions au système de production montre que les familles paysannes s'efforcent d'atteindre les objectifs. Mais au lieu de récompenser cet engagement par les contributions correspondantes, des réductions de 100 millions de francs sont prévues pour 2024 dans le cadre des contributions à la sécurité de l'approvisionnement et de certaines contributions au système de production.

Les dépenses de la Confédération pour l'agriculture sont restées constantes depuis une vingtaine d'années à 3,6 milliards de francs et ne représentaient plus que 4,5% des dépenses totales de la Confédération en 2022. Dans le même temps, les dépenses de la Confédération ont augmenté de 35 milliards de francs, soit plus de 80%. La majeure partie des dépenses pour l'agriculture appartient aux paiements directs, soit 2,8 milliards de francs. Ces dépenses sont liées à des prestations claires des familles paysannes.

Malgré de bonnes récoltes et des prix plus élevés en 2022, le revenu agricole a baissé de 6,3% par rapport à l'année précédente, selon le dépouillement centralisé des données comptables par Agroscope. La raison en est le renchérissement des moyens de production, qui n'a pas pu être compensé par des prix plus élevés.

Contact

Communauté d'intérêts BauernUnternehmen, Samuel Guggisberg, Président

3086 Zimmerwald, 079 694 66 74

samuel.guggisberg@bauern-unternehmen.ch